



SOCIÉTÉ DE VÈNERIE

REVUE DE PRESSE
Newsletter #28

AUDIOVISUEL

Chasser sans chasseur

Un monde sans chasse est-il possible ?



FRANCE INFO - Viure al País

Tradition et musique : les sonneurs de trompe

La chasse à courre est une tradition présente partout en France. Pour la pratiquer pas de fusil seulement la Trompe de chasse, un instrument qui prend sa forme actuelle au cours de la seconde moitié du XVIIème siècle.



STOP à l'entrave incessante

La décision de justice fut très décevante et incompréhensible par les chasseurs, puisqu'elle blanchit ces trois individus pourtant coupables et reconnus pour des actions radicales en forêt lors de journées de chasses.



SOMMAIRE

PRESSE ÉCRITE

(13 articles)



mardi 17 décembre
2019

Les trompes de chasse à l'église (229 mots)

Invités par le GGC (groupement de gestion cynégétique du Ried Sud) présidé par Jean Luc Spiegel, les sonneurs de trompes de...

Page 6



jeudi 12 décembre
2019

Vous avez dit « agri bashing » ? (515 mots)

Nos lecteurs nous reprochent souvent l'emploi de termes extérieurs à la langue française, dont traduisons : « l'agri bashin...

Page 7



décembre 2019 à
février 2020

La chasse à la croisée des chemins (1062 mots)

Depuis son arrivée le 1er juillet dernier à la Direction de la FDC16, Cyril Moreau, le nouveau d...

Page 8



vendredi 10 janvier
2020

le ballet des anti et des pro chasse à courre (765 mots)

1Ils sont contre... Des caméras GoPro sanglées sur le torse, les anti-vénerie font face aux défenseurs de la chasse à courr...

Page 10



mercredi 8 janvier 2020

Le Rallye Saint-Hilaire a fait le spectacle (248 mots)

SAINTE-SOULINE«Côté gros gibier, notre plan de chasse pour la saison est pratiquement réalisé avec 14 colliers de chevreuil...

Page 11



lundi 6 janvier 2020

Ils préfèrent pratiquer autrement la chasse à courre (1298 mots)

Cette tradition controversée existe encore chez nous, mais sous la forme de « drag », une chasse sans gibier. L'associa...

Page 12



vendredi 3 au jeudi 9
janvier 2020

La régulation du blaireau en danger (494 mots)

DÉGÂTS DE GIBIER/ La pression des associations environnementales est telle que la Fédération des chasseurs craint que la ré...

Page 14



dimanche 29 décembre
2019

Michel Monot, perpétuer une certaine tradition de la chasse

(433 mots)

Michel Monot pratique la chasse à courre. Il est maître d'équipage de Piqu'avant-Bourgogne à l'abbaye du Val des Choues à E...

Page 16

Le Télégramme

jeudi 26 décembre
2019

La chasse à courre annoncée par trois sonneurs des Échos de Keroual (100 mots)

Dimanche 22 décembre, pour sonner le départ de la chasse à courre ...

Page 17

**la Nouvelle
République**

samedi 21 décembre
2019

Le président des chasseurs agacé (246 mots)

Marqué par les deux décès accidentels d'octobre dernier, le président de la Fédération des chasseurs de la Vienne, Michel C...

Page 18

**SUD
OUEST**

jeudi 19 décembre
2019

À pied et sans fusil, mais avec les chiens (416 mots)

À pied et sans fusil, mais avec les chiens Dans le petit hameau de Mariné, perdu au fond de la lande de Lüe...

Page 19

LA VOIX

mercredi 11 au mardi
17 décembre 2019

Pour qui sonne Cornélius ? (923 mots)

Frédéric Verplancke fait partie des trois facteurs de trompes de chasse principaux en France. Rencontre en fanfare avec l'e...

Page 20

Chasse.ir
en Nouvelle-Aquitaine

décembre 2019 à
février 2020

SOIRÉE BRAME AVEC L'ASSOCIATION DES JEUNES CHASSEURS (1209 mots)

Pour la quatrième fois l'association des Jeunes chasseurs de Charente-Maritime organisait une soirée brame dans le sud du départeme...

Page 22

PRESSE WEB

(7 articles)

Courrier picard

lundi 30 décembre
2019 19:35

Chasse à courre à Verberie: des vidéos vont être analysées (518 mots)

Des infractions à la législation de la chasse ont-elles été commises ce jeudi 26 décembre à Verberie par les veneurs de la Futaie des amis? Une question q...

Page 26

actu.fr

jeudi 12 décembre
2019 17:33

Oise : un chasseur blessé par un opposant à la chasse à courre ? Le collectif AVA dément (435 mots)

La Fédération des chasseurs de l'Oise dénonce l'agression d'un "opposant à la chasse à courre" en forêt de Chantilly. Les militants du collectif AVA réfut...

Page 28

AL
ActuaLitté

dimanche 15 décembre
2019 09:02

Les Ensablés - Chroniques du Lac : "La dernière harde" de Maurice Genevoix (1362 mots)

En ce début novembre où la campagne automnale résonne des aboiements des chiens et des coups de fusil, la lecture de la Dernière Harde de Maurice Genevoix...

Page 30

**la Nouvelle
République.fr**
vendredi 20 décembre
2019 16:53

Liniers : le sanglier poursuivi par des chasseurs jusque devant l'école maternelle (1081 mots)

Page 34

Titre Illustration Principale Le conseil municipal de Liniers a décidé de porter plainte ce vendredi 20 décembre 2019 contre les organisateurs d'une cha...

Le Parisien
INTERNET

lundi 16 décembre
2019 06:59

Un label «gibier d'Ile-de-France» à l'étude pour améliorer l'image de la chasse (484 mots)

Page 38

La terrine de sanglier, le rôti de cerf ou le filet de chevreuil qui ornera la table de votre repas de fête a-t-il été chassé près de chez vous ...

l'express

lundi 16 décembre
2019

Femme tuée par des chiens : pourquoi identifier l'ADN prend autant de temps? (682 mots)

Page 40

Les analyses ADN qui doivent permettre d'identifier l'animal à l'origine de la mort d'Elisa Pilarski, 29 ans et enceinte, ne seront...

L'union

dimanche 5 janvier
2020 13:42

Aisne: un cerf gracié deux fois de suite par des chasseurs (443 mots)

Page 41

Traqué lors d'une chasse à courre, un cerf a trouvé refuge successivement dans deux propriétés. O n peut dire que dans son malheur, ce cerf est un chan...

PRESSE ÉCRITE



Les anti-chasse à courre font chou blanc

« **Il n’y avait pas de chasse prévue.** » Hervé Schwerer, porte-parole des veneurs en Bretagne, confirme ce que des militants anti-chasse ont constaté, hier, sur le terrain. À Saint-Péver, dans le bois d’Avaugour, ces derniers ont voulu perturber une chasse à courre : ils ont fait chou blanc, contrairement à leur dernière opération, fin novembre.

« **Nous n’avons vu aucun équipage** », raconte Arthur, l’un d’entre eux.

Une quinzaine d’opposants étaient pourtant présents dès le matin, répondant à l’appel de Forest Keepers et de l’Arpe (Association de recherche et de protection de l’environnement). Ils s’opposent à la

chasse à courre dans les bois de Meur et d’Avaugour, « **une forêt citoyenne** », estiment-ils, propriété du conseil départemental.

Sur place, seuls étaient présents deux gendarmes en patrouille. ■

par Kristell Le Gall.



Le ballet des anti et pro chasse à courre

Ils sont contre... Des caméras GoPro sanglées sur le torse, les anti-vénérie font face aux défenseurs de la chasse à courre. Au bout d'une impasse, en lisière d'un champ à La Ferté-Milon (Aisne), alors qu'en contrebas, les aboiements de la meute semblent signifier que le cerf ne va pas en réchapper, les deux camps s'observent, échangent des mots, se filment. Une chasuble fluorescente sur le dos, une pro-chasse interpelle une anti-chasse: «Vous, je ne vous parle plus, la peste!» Audrey, visée par l'insulte, ne bronche pas: «On a l'habitude de la provocation.» S'engage un échange où se heurtent les arguments. «C'est une traque qui dure des heures», argumente Rodolphe Trefier, membre d'Ava (Abolissons la vénerie aujourd'hui), «L'animal est tué au moment où il est épuisé. Le chevreuil se fait manger vivant par les chiens. Ils vous diront que les loups font la même chose mais je n'ai jamais vu une meute de 60 loups avec une barque, un 4x4, un fusil». Il précise: «La vénerie, ce n'est pas que le cerf, c'est aussi le chevreuil, le sanglier, le lapin ou les blaireaux.» Depuis trois saisons, les membres de cette association suivent les chasses à courre en différents endroits de France. Le

mouvement a commencé à Compiègne. Depuis un an et demi, un groupe se structure en forêt de Retz. L'opposant à la chasse à courre poursuit: «Ava Retz est un groupe qui commence à être bien solide avec une dizaine de personnes. On suit la chasse pour filmer et documenter et pour faire connaître cette pratique au grand public car même en centre-ville de Compiègne, les gens pensaient que ça n'existait plus.» Ils sont pour... À ces militants s'impose désormais un jeu de l'empêcheur empêché. Au contact des Ava samedi dernier en forêt de Retz, des défenseurs de la vénerie. Ce sont les «marcheurs», souvent d'anciens veneurs qui ont choisi de «sacrifier» leur loisir, la chasse à courre, pour que d'autres puissent continuer. C'est le cas de Sylvie: «Je défends une certaine liberté. Je chassais mais je ne participe plus. C'est un choix personnel: je veux que nos enfants aient la chance de vivre ce que nous avons pu vivre, qu'ils puissent chasser sans que des gens viennent perturber la chasse. Et encore, perturber, c'est un mot gentil. Je me suis déjà fait taper, bousculer. C'est pour cela que je me suis équipée avec une GoPro.» Elle faisait partie d'un équipage de l'Oise,

tout comme Laurent Facques, chargé de la communication pour les veneurs en Picardie. Chasseur à courre, il est le tout premier «marcheur»: «Le chasseur est détestable parce que son loisir est de tuer. À nous d'expliquer pourquoi, comment on fait ça». Outre la pédagogie, Laurent Facques affiche un argument de sécurité: «Les marcheurs sont là pour les encadrer car quand les Ava sont arrivés en forêt, ils ne connaissaient pas nos pratiques. Il y a les chiens, les chevaux, les voitures. La première année, il y a eu des tensions. C'est une guerre d'usure, on est obligés de rester exemplaire. On a vraiment un rôle de pacification.» Ils chassent... À la tête de l'équipage de Villers-Cotterêts pour sa première saison, Henri D'Aillières n'est pas gêné par cette confrontation en forêt «tant qu'ils respectent tout le monde. Moi j'ai des règles à respecter et je n'ai rien à cacher.» Samedi, le cerf est mort, tombé sous un coup de fusil, près de La Ferté-Milon. Ce jour-là pourtant, il n'y a pas eu de capture d'images de la mise à mort de l'animal par les Ava. Les «marcheurs» ont utilisé des parapluies pour masquer la scène. Ludvine Bleuzé-Martin ■

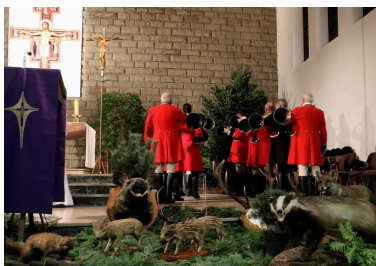


MARCKOLSHEIMSPIRITUALITÉ

Les trompes de chasse à l'église

L'église st Georges de Marckolsheim était bien remplie samedi soir, lors de l'office célébré par le Père Claude Breesé. La messe du samedi soir était animée par les sonneurs de trompes de chasse d'Ammerschwihr.

Invités par le GGC (groupement de gestion cynégétique du Ried Sud) présidé par Jean Luc Spiegel, les sonneurs de trompes de chasse st Hubert d'Ammerschwihr en habit de vénerie, redingote rouge, pantalon de cavalier, botte haute et bombe noir sur la tête, ont pris place dans le chœur de l'église derrière un tableau de chasse impressionnant pour faire résonner puissamment leurs instruments annonçant que le temps des battues approche.



Les trompes de chasse d'Ammerschwihr ont animé la messe st Hubert célébrée par le père Claude Breesé à l'église st Georges de Marckolsheim. Photo DNA Photo : Les Dernières Nouvelles d'Alsace

Une fois par an dans une église du Ried



Les trompes de chasse d'Ammerschwihr ont animé la messe st Hubert célébrée par le père Claude Breesé à l'église st Georges de Marckolsheim. Photo DNA Photo : Les Dernières Nouvelles d'Alsace

Tout au long de la messe, les sonneurs ont accompagné le célébrant et interprété plusieurs morceaux de leur répertoire avec en entrée une pièce intitulée St Eustache ou encore Le clocher dans le soir.

De nombreux fidèles de la communauté de paroisses ont été charmés par cette animation musicale offerte par les chasseurs qui a lieu une fois

par an dans une église du Ried.

Après l'office les sonneurs se sont remis en formation sur le parvis de la Bouilloire pour faire vibrer à nouveau leurs trompes pour le grand bonheur des chasseurs et de leurs invités.

Le vin chaud offert par les chasseurs a été servi à la Bouilloire. Un plateau était proposé au profit de l'action de Saint-Vincent de Paul. ■

par G.r.





LOCALE

SOCIÉTÉ

Vous avez dit « agri bashing » ?

Nos lecteurs nous reprochent souvent l'emploi de termes extérieurs à la langue française, dont traduisons : « l'agri bashing » est une nouvelle discipline – elle semble compter de plus en plus de pratiquants – consistant à casser du sucre sur le dos des agriculteurs, qui seraient la cause de bien (de tous ?) les maux.

Cette attaque du monde agricole est à nouveau pointée du doigt dans notre département. Pas plus tard qu'hier, le syndicat de la Coordination rurale a appelé « tous les professionnels de l'agriculture et citoyens désireux d'apporter leur soutien à l'agriculteur Vincent Rigo à venir se rassembler mercredi 18 décembre devant le tribunal d'Agen ». En cause, une affaire de non-conformité d'un déversoir de crue. « Cet agriculteur est attaqué en justice pour 40 centimètres de déversoir en trop. Dans un contexte où « l'agri bashing » œuvre pour malmenier les agriculteurs, éleveurs, irrigants, la Coordination rurale 47 est scandalisée qu'un tel procès puisse se dérouler [...] Cette audience est la première de la trop longue liste de procès sur l'irrigation en Lot-et-Garonne. M.Rigo le 18 décembre, MM. Franken et Bousquet-Cassagne en janvier 2020, et d'autres

encore en 2020... La pression judiciaire qui touche la profession est tout à fait inacceptable. Devient-il dangereux d'irriguer ? »



« Agri bashing », suite et pas fin. Pas plus tard qu'hier, l'affaire des canetons filmés à Périgueux a donné un coup de sang aux défenseurs du monde rural, qui semblent vouloir tordre le cou à l'association L214. Dans une lettre au député Damaisin, le Mouvement de la ruralité (où adhèrent Alain Merly, Marie Costes ou encore Muriel Boulmier) réclame du législateur « une indispensable réponse de fermeté à adresser aux activistes animalistes ».

De l'écoterrorisme

« Tout un pendant de la ruralité est aujourd'hui menacé par des groupuscules d'animalistes extrémistes qui créent le désordre, menacent les éleveurs, les bouchers, les charcutiers,

les agriculteurs, les chasseurs, les pêcheurs et tous ceux qui ont une relation de près ou de loin à l'animal. Sous l'égide d'un nouvel ordre moral, ils s'octroient le droit d'agresser physiquement d'honorables citoyens, de rentrer par effraction chez autrui, de diffuser des images sans autorisation et d'utiliser la délation par voie de presse en portant atteinte à l'intégrité des personnes ciblées. Il y a aujourd'hui urgence à répondre politiquement au problème de l'écoterrorisme, car nous sommes à la veille d'un accident grave, qu'il s'agisse d'actes criminels perpétrés par les animalistes ou d'actes d'autodéfense par les personnes agressées. »

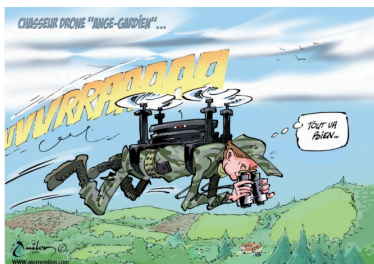
Et d'ajouter : « La tension est palpable dans le monde agricole, tant dans la filière viande et élevage que dans celles de la chasse, de la vénerie ou de la pêche. Face à l'urgence, le Mouvement de la ruralité estime qu'il est important que le projet de loi émanant du Sénat, instaurant le délit d'entrave aux activités légales, soit soumis en urgence à l'Assemblée nationale pour être rapidement mis à disposition de la justice et des forces de l'ordre. » ■

par S.bo.



La chasse à la croisée des chemins

Depuis son arrivée le 1^{er} juillet dernier à la Direction de la FDC16, Cyril Moreau, le nouveau directeur nous livre ses impressions et sa vision de la chasse d'aujourd'hui et de demain à travers le prisme de l'actualité et de l'évolution des mentalités au sein de la société française.



Les chasseurs, garants de la préservation de la biodiversité

Si les politiques en matière de protection de la nature ont permis de préserver certains joyaux de la biodiversité remarquable française depuis près de 40 ans, force est de constater que la nature ordinaire, celle que nous connaissons tous, nous les chasseurs, celle que nous arpentons tous les weekends avec notre paire de bottes et nos auxiliaires canins, a été la grande oubliée de tous les traités, lois et autres stratégies de protection dans le domaine environnemental.

A travers la campagne de communication de notre Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), « Les chasseurs, premiers écologistes de France » parue dans le métro parisien et très largement diffusée sur tout le territoire national pendant l'été 2018, la chasse française et tout son réseau s'est engagée dans une profonde mutation et a transformé son approche vis-à-vis de la société et du grand public en changeant de méthodes.

Si l'adage « pour vivre heureux, vi-

vons cachés » était de rigueur chez nos aïeux, aujourd'hui la chasse ne peut plus être dans ce dogme. La justification permanente de nos prélèvements réalisés à la chasse atteste d'une volonté mais aussi d'une nécessité d'être transparents dans une société qui en demande toujours plus. L'objectivité avec laquelle notre réseau pourra diffuser des données quantitatives et qualitatives sur les espèces chassables conditionnera l'avenir du maintien ou non de l'activité chasse sur de nombreuses espèces et notamment celles dont les statuts de conservation ne sont pas en bon état.

L'exemple de l'obligation de la consultation publique pour tous les arrêtés ayant une incidence directe sur l'environnement confirme ce positionnement sociétal que nous ne pouvons éviter. À nous, d'évoluer, de changer, de nous adapter pour reprendre la main sur ces dossiers, ces thématiques qui n'auraient jamais dû nous échapper, que ce soit les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, les quotas de prélèvements, les chasses traditionnelles...

Qui mieux que les chasseurs connaissent réellement le terrain ? Quelle organisation peut se targuer d'être implantée dans toutes les communes françaises ? Qui passe autant de temps que nous bénévolement pour préserver et embellir les territoires ruraux ? Autant d'éléments concrets qu'il nous suffit demain de

valoriser, certes autrement mais en conservant notre âme et notre identité.



Cyril Moreau, directeur de la FDC16.

L'écocontribution biodiversité, une opportunité à ne pas laisser passer

La réforme de la chasse française qui s'est mise en place en juillet dernier avec le permis de chasser national à 200 € s'est accompagnée par la création d'un fonds dédié à la biodiversité à travers la mise en place de l'écocontribution.

Sans revenir sur l'articulation de ces flux financiers, cette nouvelle manne est une formidable opportunité pour le réseau des chasseurs de valoriser des actions jusqu'alors méconnues mais répondant pourtant à des préoccupations d'intérêt général.

Les aménagements en faveur de la petite faune sauvage, la réhabilitation de milieux naturels, les suivis et autres opérations techniques, les animations nature sont autant de

thématiques à faire connaître à cette société qui nous entoure mais qui ne nous connaît pas. Cette étape incontournable est une nécessité pour prendre toute la place environnementale qui nous revient de droit. Sortir du carcan de la seule gestion du sanglier et de l'indemnisation des dégâts aux cultures agricoles est une opportunité que nous allons devoir saisir pour montrer qui nous sommes, ce que nous faisons et ce que nous pouvons proposer à nos concitoyens.

La guerre de la communication, un enjeu de société

A l'heure où le chasse bashing n'a jamais été autant exacerbé dans la presse et les médias (incendie du siège social de la FDC de l'Ardèche, incendies de tonnes en Charente-Maritime, destruction de miradors ici ou là...) avec un accroissement d'actes de plus en plus graves revendiqués la plupart du temps par des groupuscules antispécistes, anti-wal-fériste financés par des grandes mul-

tinacionales étrangères, l'heure est au rapprochement des acteurs de la ruralité plutôt qu'à la division.

Agriculteurs, éleveurs de gibier et de chiens, forestiers, pêcheurs et bien évidemment chasseurs sont concernés par cette nouvelle vague idéologique qui revendique une place de l'animal au même niveau que celui de l'homme. C'est toute la culture française et notre art de vivre qui sont attaqués et sur lesquels nous devons être extrêmement vigilants. Les AVA, les associations « Abolissons la Vénerie d'Aujourd'hui » se sont structurées pour attaquer un premier pan de la chasse française qu'est la chasse à courre. Mais ne nous leurrions pas, la vénerie sous terre et la chasse en général seront demain leur terrain de revendication.

A grand coup de fake news sur les réseaux sociaux, de vidéos montées à charge contre nous, de relais d'opinions auprès de la presse quotidienne régionale, ces extrémistes de la cause animale sont devenus des influenceurs avec lesquels nous allons devoir composer. À nous, à tous les

niveaux de la chasse, simples chasseurs, responsables de territoires, élus fédéraux... de prendre la mesure de cette mouvance sournoise qui marche dans l'ombre et qui nous touchera tôt ou tard de plein fouet. L'anticipation, la maîtrise de soi et la communication sont des outils que nous allons devoir maîtriser à la perfection pour éteindre les incendies, créer des contre-feux mais surtout contre-attaquer sur leurs réelles motivations et sur les risques qu'ils font peser sur toute notre société.

Conclusion

Cette analyse du nouveau directeur montre que la chasse française vit actuellement une véritable mutation tant dans son organisation interne que dans sa communication externe. Au lieu de subir cette évolution inévitable, soyons proactifs, restons soudés et unis pour enfin faire reconnaître le rôle des chasseurs en tant que premiers écologistes de France. L'avenir nous dira si cette analyse est un présage utopique ou non. Affaire à suivre... ■



le ballet des anti et des pro chasse à courre

Ils sont contre... Des caméras GoPro sanglées sur le torse, les anti-vénérie font face aux défenseurs de la chasse à courre. Au bout d'une impasse, en lisière d'un champ à la Ferté-Milon, alors qu'en contrebas, les aboiements de la meute semblent signifier que le cerf ne va pas en réchapper, les deux camps s'observent, échangent des mots, se filment. Une chasuble fluorescente sur le dos, une pro-chasse interpelle une anti-chasse: «Vous, je ne vous parle plus, la peste!» Audrey, visée par l'insulte, ne bronche pas: «On a l'habitude de la provocation.» S'engage un échange où se heurtent les arguments. «C'est une traque qui dure des heures», argumente Rodolphe Trefier, membre d'Ava (Abolissons la vénerie aujourd'hui), «L'animal est tué au moment où il est épuisé. Le chevreuil se fait manger vivant par les chiens. Ils vous diront que les loups font la même chose mais je n'ai jamais vu une meute de 60 loups avec une barque, un 4x4, un fusil». Il précise: «La vénerie, ce n'est pas que le cerf, c'est aussi le chevreuil, le sanglier, le lapin ou la vénerie sous terre pour les blaireaux.» Depuis trois saisons, les membres de cette association suivent les chasses à courre en différents endroits de France. Le mouvement a commencé à Compiègne. Depuis un an et demi, un groupe se structure en forêt de Retz. L'opposant à la chasse à courre pour-

suit: «Ava Retz est un groupe qui commence à être bien solide avec une dizaine de personnes. On suit la chasse pour filmer et documenter et pour faire connaître cette pratique au grand public car même en centre-ville de Compiègne, les gens pensaient que ça n'existait plus. On diffuse sur les réseaux sociaux et il y a du monde toutes les semaines pour alimenter une documentation qui fait plusieurs heures de vidéos maintenant.» Ils sont pour... À ces militants s'impose désormais un jeu de l'empêcheur empêché. Au contact des Ava samedi en forêt de Retz, des défenseurs de la vénerie. Ce sont les «marcheurs», souvent d'anciens veneurs qui ont choisi de «sacrifier» leur loisir, la chasse à courre, pour que d'autres puissent continuer. C'est le cas de Sylvie: «Je défends une certaine liberté. Je chassais mais je ne participe plus. C'est un choix personnel: je veux que nos enfants aient la chance de vivre ce que nous avons pu vivre, qu'ils puissent chasser sans que des gens viennent perturber la chasse. Et encore, perturber, c'est un mot gentil. Je me suis déjà fait taper, bousculer. C'est pour cela que je me suis équipée avec une GoPro.» Elle faisait partie d'un équipage de l'Oise, tout comme Laurent Facques, chargé de la communication pour les veneurs en Picardie. Chasseur à courre, il est le tout premier «marcheur»: «Le

chasseur est détestable parce que son loisir est de tuer. À nous d'expliquer pourquoi, comment on fait ça». Outre la pédagogie, Laurent Facques affiche un argument de sécurité: «Les marcheurs sont là pour les encadrer car quand les Ava sont arrivés en forêt, ils ne connaissaient pas nos pratiques. Il y a les chiens, les chevaux, les voitures. La première année, il y a eu des tensions. C'est une guerre d'usure, on est obligés de rester exemplaire. On a vraiment un rôle de pacification.» Ils chassent... À la tête de l'équipage de Villers-Cotterêts pour sa première saison, Henri D'Aillières compte «50 membres et les suiveurs sont 150.» Il fait valoir un argument économique: «Notre équipage a deux salariés pour s'occuper de nos 120 chiens et si vous prenez en compte les personnes qui s'occupent des chevaux, l'équipage de Villers-Cotterêts, c'est 14 salariés.» Cette confrontation en forêt «ne me gêne pas tant qu'ils respectent tout le monde. Moi j'ai des règles à respecter et je n'ai rien à cacher.» Samedi, le cerf est mort, tombé sous un coup de fusil, près de la Ferté-Milon. Ce jour-là pourtant, il n'y a pas eu de capture d'images de la mise à mort de l'animal par les Ava. Les «marcheurs» ont utilisé des parapluies pour masquer la scène. Ludivine Bleuzé-Martin ■





SUD-BARBEZIEUX

Le Rallye Saint-Hilaire a fait le spectacle

SAINTE-SOULINE
«Côté gros gibier, notre plan de chasse pour la saison est pratiquement réalisé avec 14 colliers de chevreuil et 2 de sanglier, indique le président de la société de chasse de Sainte-Souline, Michel Baucanne. Ce samedi de début janvier, nous organisons notre traditionnelle chasse à courre au lièvre». Comme depuis plus d'une dizaine d'années, le Rallye Saint-Hilaire de Barbezieux et son maître d'équipage, Michel Moulinier, sont les invités de cette journée. Dès 9h, après un ac-

cueil au café, les sonneries de trompe précèdent le départ des 18 anglo-français noirs et blancs, sous la conduite du piqueux Lucas Bro-treaud.

Si une douzaine de membres, épingles et boutons, vont suivre à pied, voire à VTT, la manifestation a aussi su attirer les curieux.

Il est plus de 13h quand tout le monde regagne la mairie.

Outre un chevreuil que les claques du fouet du piqueux ont vite fait abandonner, aucune voie de

lièvre n'a été trouvée. «Mais passer un bon moment avec les chiens, dans un respect du milieu naturel et des animaux, c'est ce que nous recherchons entre mi-novembre et fin mars,» avoue le passionné de petite vénerie depuis plus de quatre décennies.

Verre de l'amitié et repas convivial préparé par Brigitte et son équipe en cuisine, ont permis de poursuivre la journée. ■





AUJOURD'HUI

Ils préfèrent pratiquer autrement la chasse à COURRE Créé par les Anglais du Béarn au XIXe siècle, le Pau Hunt en quête d'un regain de vitalité

Cette tradition controversée existe encore chez nous, mais sous la forme de « drag », une chasse sans gibier. L'association Pau Hunt, qui fêtera en 2020 ses 180 ans, en organisait une samedi.

C'est un sujet délicat. Nourrissant la discorde depuis bien des années en France où elle est encore autorisée. La chasse à courre est au cœur de la polémique, surtout dans la région des Hauts-de-France où elle est pratiquée régulièrement, pour débusquer des cervidés. Pour certains, cette tradition est devenue anachronique, barbare. Une pratique d'autant plus sur la sellette depuis l'affreux drame qui a coûté la vie à la jeune Elisa Pilarski dans l'Aisne (*lire le Zoom*).

Pourtant, la chasse à courre existe encore dans la campagne béarnaise, mais attention, sous une tout autre forme : le « drag ». Le terme de chasse est d'ailleurs banni, il n'y a pas de gibier à poursuivre. Cela fait plusieurs décennies que le Pau Hunt, créé par les Anglais en 1840, ne chevauche plus ainsi pour tuer le renard. « Même la Société de vénerie, la référence française, ne reconnaît pas notre pratique comme assimilable ou complémentaire aux leurs » note Eric Gormand, de l'association, qui ne fera pas de commentaires sur l'affaire en cours.

Une chasse... pour monter à cheval

Pau Hunt organisait un « drag », samedi midi à Gabaston. Ces cavaliers, avec leurs vestes rouges à parements verts pour les adhérents (un héritage anglo-saxon), y ont leurs habitudes depuis des années, même si les sorties ont pu se raréfier ces derniers

temps. Cette première en 2020 était donc un petit événement et, au-delà des participants, a attiré plusieurs curieux, qui ont suivi la chasse à distance. « Cela reste un moment populaire, villageois » acquiesce Eric Gormand, le field master en charge de l'organisation. Ce que pouvait confirmer cette habitante de Mirossens, venue exprès avec son petit-fils pour assister au départ, et évoquant des souvenirs de spectatrice de chasses à courre privées à Soumoulou il y a plusieurs années.

Mais la dizaine de cavaliers présents ce samedi savent la chasse à courre « décriée ». Et le field master de trancher aussitôt : « Ce que nous faisons n'a rien à voir. C'est la même différence qu'entre la corrida et la course landaise » illustre-t-il. La chasse est ici plutôt un prétexte pour monter à cheval et s'élancer à travers champs, en suivant à distance une meute de chiens de race fox-hound, une dizaine de beagle-harrier. « On pratique ainsi une équitation d'extérieur, on franchit une soixantaine d'obstacles naturels, alors que les chiens suivent une piste artificielle, laissée le matin même par deux dragueurs sur le parcours qui fait une vingtaine de kilomètres » explique Bernard Cazenave, le nouveau master de Pau Hunt, celui qui guide l'équipage de drag, le seul de la région.

« Ni exclusif, ni snob »

Pour tous les présents, le respect de la tradition est important, « mais nous ne sommes pas dans un cercle fermé, exclusif, voire snob, ce que je reproche à la chasse à courre. Ici ce n'est pas le cas » assure Eric Gormand qui parle du « drag » comme une « école de courage à cheval ». En plus des membres, des invités peuvent participer à la course. Samedi, il y avait notamment une vétérinaire ou encore Mailys, 15 ans, de Gabaston. Elle fait de l'équitation depuis 10 ans à Morlaàs et venait pour découvrir cette pratique avec sa ponette Dacia, sous les yeux de sa famille. « Je ne serais pas là si c'était de la vraie chasse, le respect des animaux est important pour moi » confie l'adolescente.

Côté sécurité, les municipalités concernées avaient été informées et les propriétaires des terres traversées avaient donné leur aval. Mais ici, pas de forces de l'ordre pour encadrer la chasse qui se terminera autour d'une bonne table au Relais de la patte d'oie à Saint-Jammes.

PIERRE-OLIVIER JULIEN — ipo.julien@pyrenees.com

C'est une association séculaire, inscrite dans le patrimoine palois, ville amoureuse du cheval et marquée par la patte anglo-saxonne. Ce sont d'ailleurs des Anglais qui ont créé le Pau Hunt. Précisément Lord Oxenden, premier maître de chasse, qui

fonde l'équipage en 1840, après avoir été conquis par la ressemblance entre landes béarnaises et campagne irlandaise.

Quelques années plus tôt déjà, les officiers de cavalerie des armées du duc de Wellington, en lutte contre celles de Napoléon dans la région, ont pris cette habitude de chevaucher sur les terres pyrénéennes qui ressemblent à celles de leur île. À l'époque, la chasse à courre est bien faite pour débusquer le renard, mais le « drag », créé lui aussi au milieu du XIXe, ne tardera pas à faire des adeptes.

Les effectifs à rajeunir

Reste que le Pau Hunt se fait vite un nom, localement et outre-Manche, tandis que la capitale du Béarn devient un lieu de villégiature privilégié pour les Britanniques. Ce sera le cas jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, la campagne béarnaise pouvait voir jusqu'à 120 cavaliers suivre une meute de chiens, pour une chasse ou un « drag ».

Aujourd'hui, les effectifs ne sont plus ceux-là. Si le Pau Hunt est toujours installé dans une propriété à Berlanne-Morlaàs (cédée en 1890 par La-

dy Torrance, en mémoire de son fils tué au steeple-chase de La Croix Berny), l'association a perdu de son aura ces dernières années. Si en 2019 quelques « drags » avaient pu être organisés, aucun ne l'avait été en 2018, en raison de la météo mais aussi de l'état de forme des « boutons », des vieux amis cavaliers du 64 et du 40.

« Nous sommes huit, on a vocation à être une douzaine aujourd'hui. Des quinquagénaires ont rejoint le Pau Hunt, on connaît un regain de vitalité » assure Eric Gormand. Et le vœu est de faire connaître cette pratique davantage tournée vers l'équitation en pleine nature. « On espère avoir aussi de plus en plus d'invités, intéressés pour sortir du confort des manèges ».

« Une tradition à conserver et qu'il faut faire découvrir à une toute nouvelle génération qui arrive sur Pau » abonde Patrick de Stampa, l'ancien président de la CCI, qui était là samedi pour assister à l'événement. Outre l'équipage, la meute de chiens, elle aussi, doit être reconstituée. Une récente portée de six chiots l'y aidera.

P.-O. J. —i

Bernard Baylacq, le huntsman depuis 1973, libérant la meute de chiens. © NICOLAS SABATHIER

Eric Gormand, le field master (au centre), arbore comme les membres la veste rouge à parements verts. © NS

Suivant la meute, les cavaliers ont réalisé une vingtaine de kilomètres sur un parcours en pleine nature, devant parfois effacer des obstacles. © NICOLAS SABATHIER

Samedi, il y avait des membres du Pau Hunt, mais aussi, comme ici, des invités. © N. SABATHIER

Bernard Cazenave, le master d'équipage. © NS

Le piqueux sonne pour appeler la meute. © NS

Les beagle-harrier ont cherché la piste artificiellement créée le matin. © NICOLAS SABATHIER ■

par Pierre-Olivier Julien —ipo.julien@pyrenees.com et P.-O. J. —i

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

« LA MÊME DIFFÉRENCE QU'ENTRE LA CORRIDA ET LA COURSE LANDAISE »
Eric Gormand, field master

ZOOM

31e master, le 6e français

C'est le 8 novembre que l'association a élu un nouveau master d'équipage, le 31e du Pau Hunt. L'Orthézien Georges Moutet a donné son fouet, après 19 ans, au Palois Bernard Cazenave. Ce dernier est le 6e master français depuis la création du Pau Hunt. L'accompagnent donc dans sa tâche Jean-Paul Vidailhet, joint master, Eric Gormand, field master. Bernard Baylacq conserve ses fonctions de huntsman (depuis 1973) et transmettra son savoir-faire à Jean-Pierre Salmon, joint huntsman.



La régulation du blaireau en danger

DÉGÂTS DE GIBIER/ La pression des associations environnementales est telle que la Fédération des chasseurs craint que la régulation des blaireaux soit menacée.



Un groupe de travail a été mis en place afin d'étudier les mesures alternatives au déterrage des blaireaux.

Depuis plusieurs années, la chasse du blaireau, et plus particulièrement son déterrage (vénerie sous terre), fait l'objet d'attaques de la part des associations environnementales. Ces dernières prônent l'arrêt du déterrage entre mai et septembre. Une position qui pourrait constituer une première étape vers la protection de l'espèce, redoute la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Indre-et-Loire. Cette dernière constate que « les différentes méthodes alternatives de régulation mises en place dans les régions et pays voisins sont loin d'avoir démontrées leurs

efficacités. De plus, cette espèce nocturne ne pouvant être piégée, le déterrage reste la seule manière efficace de la réguler. »

Or, un groupe de travail a été mis en place afin d'étudier les mesures alternatives au déterrage des blaireaux. Lors de ces réunions (dont la première a eu lieu le 17 décembre dernier) il est question notamment de : -la progression des populations de blaireaux en Indre-et-Loire ; - la nature et l'importance des dégâts aux cultures et aux infrastructures.

Questionnaire

Avez-vous connaissance de dégâts de blaireau sur votre commune ?
 oui non

Si oui, quels types de dégâts ?
- Agricoles : oui non

Si oui, sur quels types de cultures :
 blé maïs tournesol vigne vergers autres (préciser) : _____

Surface détruite par culture : _____
 casse de matériel -- description de l'avarie : _____

Vous estimez le montant des dégâts à : € _____

- Autres dégâts
 sur voirie digue d'étang construction volailles gibier autres (préciser) _____

Montant estimé : € _____

Avez-vous connaissance de terriers ? oui non

A combien estimez-vous le nombre de familles de blaireaux sur votre commune ? _____

Avez-vous remarqué des blaireaux victimes de collisions routières ? : oui non
Si oui, combien : en 2016 _____ en 2017 _____ en 2018 _____ en 2019 _____

- Votre sentiment général
Le blaireau est : en augmentation stable en diminution

Remarques : _____

Nom / prénom : _____
Commune : _____

Vous pouvez joindre des photos

Merci d'avoir pris quelques minutes pour répondre à ce questionnaire. A retourner à :
Fédération départementale des chasseurs d'indre-et-loire - 9 impasse heurteloup - CS 41215 - 37012 tours cedex 1.
Ou par mail à : valentin.goubeau@chasseurdefrance.com

C'est pourquoi il est primordial de faire remonter les dégâts subis, qu'ils soient sur les cultures, les matériels ou autres.

De ce fait, les agriculteurs sont invités à répondre au questionnaire ci-après. Celui-ci a également été mis en ligne sur <https://urlz.fr/bqK5>. Cela ne nécessite qu'une ou deux minutes pour y répondre. | ■

oBarème d'indemnisation 2019

Dégâts de gibier /



Barème d'indemnisations des cultures de printemps

| Production | Prix moyen net (hors contrat) Année 2019 en euros/quintal |
|---------------|---|
| Tournesol | 30,8 |
| Maïs grain | 12,6 |
| Maïs ensilage | 3,20 |
| Sorgho | 12,1 |
| Millet | 24,00 |

Le 12 décembre dernier, la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) a statué sur les barèmes d'indemnisation des dégâts de gibier occasionnés sur les cultures de printemps (tournesol, maïs grain, maïs ensilage, sorgho et millet). Pour rappel, l'indemnisation du tournesol oléique se réalise sur la base du contrat avec la présentation d'un justificatif de prix. Par ailleurs, les productions de méteils sont de plus en plus sujettes aux dégâts de gibier. Pour répondre à cette problématique, la CDCFS envisage de fixer un prix d'indemnisation pour cette culture. La première réflexion s'oriente vers une base d'indemnisation à partir de la valeur alimentaire de ce type de fourrage. Affaire à suivre...





CHÂTILLONNAISPARC NATIONAL DE FORÊTS

Michel Monot, perpétuer une certaine tradition de la chasse

Après un cheminement semé d'embûches, la naissance du onzième parc national de forêts a été officialisée par décret le 6 novembre. Désormais, place aux rencontres avec les acteurs qui composent le site. Aujourd'hui, Michel Monot raconte sa passion pour la chasse à courre.

Michel Monot pratique la chasse à courre. Il est maître d'équipage de Piqu'avant-Bourgogne à l'abbaye du Val des Choues à Essarois, dont il est propriétaire avec son épouse Inès et qui compte 35 membres. Le Côte-d'Or "pur sucre" veut surtout continuer de pratiquer ce mode de chasse traditionnel.



Michel Monot, ici dans la cour intérieure de l'abbaye du Val des Choues, est le maître d'équipage de Piqu'avant-Bourgogne. Photo archivesLBP/Astrid GAYET Photo : Le Bien Public

« C'est important pour les communes. » Pour Michel Monot il y a des liens entre elles et la chasse. « Il y en a trois exactement avec l'aspect social, l'aspect financier et l'aspect pa-

trimoine culturel », lance-t-il. Car à 61 ans, le maître d'équipage de Piqu'avant-Bourgogne qui pratique la chasse à courre, a ça dans le sang. « Je chasse depuis que je suis gamin et je suis comme la quasi-totalité des chasseurs, c'est un héritage familial, une tradition culturelle », explique-t-il. Très impliqué, cela fait maintenant quinze ans qu'il est administrateur de la fédération des chasseurs de Côte-d'Or et vingt ans qu'il est président des chasseurs de grands gibiers de la Côte-d'Or.

Soucieux de perpétuer cette tradition, Michel Monot défend ce mode de chasse souvent décrié. « C'est une chasse qui se pratique à cheval avec une meute de chiens courants. Il n'y a pas d'armes à feu. Tout est basé sur le principe de la prédation naturelle. Nous ne chassons à courre que les sangliers », rappelle-t-il. Et d'ajouter : « On n'a rien inventé, la nature est cruelle, mais l'homme a apporté de la sagesse. C'est une cruauté rai-

sonnée ».

Forcément, avec le parc national, certaines craintes existaient. Mais Michel Monot et les chasseurs ont souhaité participer au processus de création. « C'est un projet qui impacte toute une région. La communauté des chasseurs ne s'est pas reconnu le droit de condamner ce projet. On n'était pas pour mais on s'est refusé d'être contre », lance-t-il avec détermination. « On a dit on va participer à l'élaboration de ce projet, on va travailler, on va assister à toutes les réunions et il y en a eu énormément. Et on va faire en sorte qu'il se fasse en accord avec nos pratiques », précise Michel Monot. Durant dix ans, il a donc participé à la construction de la charte. « Évidemment, on aura des contraintes. Mais on a joué le jeu et on a safeguardé l'intérêt des chasseurs. On a fait des concessions, mais à chaque fois avec bon sens », souligne Michel Monot. ■





La chasse à courre annoncée par trois sonneurs des Échos de Keroual

Dimanche 22 décembre, pour sonner le départ de la chasse à courre sur les terres voisines du Château de Kerjean, trois sonneurs des Echos de Keroual de Landerneau équipés de leurs trompes de chasse ont joué plusieurs morceaux dont « La marche de la vénerie ». L'équipage Rallye Ar Had de

Stéphane Milbéo de Plouescat qui comportait quinze chiens de Benjamin Salaun de Landrévarzec était accompagné des chasseurs locaux venus sécuriser les abords des routes. Cinq lièvres ont été aperçus, aucun n'a été attrapé. ■





VIENNEFAITS_DIVERS

Le président des chasseurs agacé

Marqué par les deux décès accidentels d'octobre dernier, le président de la Fédération des chasseurs de la Vienne, Michel Cuau, ne comprend pas les réactions après la chasse à courre de Liniers. « S'il y a bien une chasse qui n'est pas dangereuse, c'est bien celle-là. Le sanglier n'a prévenu personne qu'il allait passer juste à côté de cette école ! C'est un fait de chasse, un incident de chasse, mais personne n'a été blessé et nous n'avons pas connaissance de

dégradations. »

Le président et son directeur regrettent le climat anti chasse du moment alors que la population de sangliers ne fait que croître, les dégâts aussi, et ce jusque dans les jardins des villes. « Nous faisons ce que nous pouvons pour réguler les sangliers en toute sécurité face à des contraintes et des pressions contradictoires. »

La chasse à courre doit normalement être stoppée en zone urbaine. « On n'arrête pas comme ça des chiens qui

suivent le gibier qui va où il veut », rappelle le président Cuau, en relevant que Liniers est un petit bourg posé au milieu des champs en bordure de forêt. « Les chasseurs ont prévenu tout de suite la police de la chasse de la situation, je ne vois pas qui a été mis en danger dans cette affaire, ça me laisse sceptique », réagit le président Cuau. ■



À pied et sans fusil, mais avec les chiens

À pied et sans fusil, mais avec les chiens

Dans le petit hameau de Mariné, perdu au fond de la lande de Lüe, quelques passionnés se retrouvent chez Laurent Douzens, autour de Patrick Lafon, pour aller chasser le lièvre à courre, à pied et sans fusil.

Ce dimanche 1er décembre, parmi les «suiveurs», l'on retrouve notamment le président de la Société de vénerie, Pierre de Roüalle, ou encore Magalie, jeune Biscarrossaise passionnée de chasse depuis l'enfance, qui se déplace à vélo pour suivre la traque et voir partir le lièvre.

Qui dit chasse à courre, dit chasse avec des chiens. Depuis les années 1970, Patrick Lafon, est fidèle à la même race: le porcelaine. C'est l'une des plus vieilles races françaises de chien courant, originaire de Franche-Comté, et l'une des premières utilisées pour la chasse du lièvre. Ses origines remontent aux fameux «Blancs du Roy», et son nom

lui fut donné au milieu du XIX^e siècle par le Marquis de Foudras, romancier et cynophile. Un nom que cette race doit à sa robe blanche avec de fines taches orangées, dont les effets rappellent la finesse de la porcelaine. La comparaison s'arrête là, car ces chiens sont loin d'être fragiles. Robustes et véloces, ils sont capables d'évoluer aisément en terrain escarpé. Ils chassent d'ailleurs avec aisance en meute.

Trouver la bonne voie

«Pour bien chasser le lièvre à courre, il faut surtout avoir une meute de chiens bien "créancés", c'est-à-dire qui ne chasse qu'une seule espèce de gibier. Les chiens doivent rester collés à la voie du lièvre pour le faire courir», explique Patrick Lafon. Cela n'est pas chose facile, tant le lièvre s'avère rusé pour désorienter ses poursuivants (voir ci-dessus). Ce matin-là, les chiens hésitent et ne trouvent pas si facilement la voie du petit mammifère, d'autant plus que celui qu'ils ont levé une première fois

est un vieil animal qui connaît chaque pin et chaque fougère de son territoire. Tant pis s'il n'y a eu de prise ce dimanche, Patrick Lafon prévoit une escapade sur le plateau du Larzac avec quelques amis le week-end suivant. Chasseur émérite et juge à la centrale canine, sa passion du porcelaine et de la chasse à courre l'entraînent dans toute la France : «Le vrai plaisir est de faire courir les lièvres le plus longtemps possible.»

Axel Frank ■



La meute vient de perdre la voie du lièvre. Patrick Lafon cherche à comprendre quel tour a pu leur jouer le petit mammifère.





FRÉDÉRIC VERPLANCKE, FACTEUR DE TROMPES DE CHASSE

Pour qui sonne Cornélius ?

Frédéric Verplancke fait partie des trois facteurs de trompes de chasse principaux en France. Rencontre en fanfare avec l'entreprise Cornélius.

Dans la série « boulots bizarres », je pioche Frédéric Verplancke... Natif d'Alligny-Cosne, il décroche un bac STAE (Sciences et technologies de l'agronomie et environnement), sans les convictions qui vont avec. Résultat, les petits jobs s'enchaînent. Il lave et trie des plumes dans l'usine donzaise de Soyez pour faire des édredons, avant d'accompagner un agriculteur de ferme en ferme pour faire du cidre. Puis, fin 1999, une annonce dans Le Régional de Cosne : « Recherche homme pour fabriquer des trompes de chasse ». Plutôt cocasse mais pas pour Fred. Car là ou d'autres interprètent des morceaux à la clarinette, au piano ou à la guitare, lui, sonne des fanfares à la trompe de chasse ! « J'ai commencé par le saxo à l'harmonie d'Alligny, puis j'ai rencontré un sonneur de l'école de trompe de Sancoins en 1997. J'ai adoré. J'ai donc acheté une trompe et je me suis mis à sonner ».

L'annonce est alors messianique, Gilbert Cornélius avait son atelier de trompes à Sury-près-Léré et recherchait un jeune débu tant pour lui apprendre le métier à sa façon. « J'ai répondu sans trop y croire, en clamant néanmoins haut et fort ma motivation pour un métier dont l'avenir me faisait rêver... » Bingo, 1^{er} février 2000, Fred commence sa formation de facteur de trompe.

Petit aparté pour le profane, il ne faut

pas confondre trompe et cor de chasse. Physiquement, ils se ressemblent comme deux gouttes d'eau mais sont en fait très différents. C'est un peu comme le Canada Dry : « C'est doré comme l'alcool, son nom sonne comme un nom d'alcool... mais ce n'est pas de l'alcool. »

La trompe mesure 4,545 m, est accordée en ré et utilisée soit pour la vénerie (chasse à cour), soit dans des rallyes de trompes. Il ne s'accorde pas avec les autres instruments. Le cor de chasse, quant à lui, mesure 30 à 35 cm de moins, est accordé en mi-bémol et employé dans les fanfares et harmonies de cuivres. À savoir aussi, un facteur de trompe ne fabrique pas de cor, et vice-versa. La trompe de chasse est par ailleurs de culture française, on ne la retrouve nulle part ailleurs, sauf en Belgique.

Revenons à notre facteur sonneur. En 2004/2005, l'atelier surycois déménage à Blancafort, « un vrai coup de cœur » pour notre Nivernais. En janvier 2009, lorsqu'il reprend la succession de Gilbert Cornélius, il décide de s'installer définitivement à La Touzeauterie à Dampierre-en-Crot, un coin retiré du monde, idéal pour jouer en pleine nature.

Depuis, les clients viennent de toute la France pour avoir le privilège de sonner avec une Cornélius. En effet, il n'existe que 7 revendeurs de trompes dans le pays ; Frédéric Verplancke fait partie des trois facteurs principaux. Mais qui sont-ils ? Ce sont surtout des sonneurs-musiciens qui participent le plus souvent à des concours de trompes affiliés à la

FITF, la Fédération Internationale des Trompes de France. Comme dans le sport, on gravit les catégories (de 1 à 5) en enchaînant les compétitions départementales, régionales pour atteindre « l'ultime » championnat de France.

Lors des derniers championnats, sur les 15 finalistes, 12 d'entre eux dont le champion de France, possédaient une Cornélius...

Une soixantaine de trompes par an

Avec son apprenti (*), Frédéric fabrique une soixantaine d'instruments dans l'année, une trompe demandant entre 30 et 35 heures de travail. Il en existe deux types. La trompe lourde pour la chasse a une épaisseur de 5/10^e de mm ; la trompe légère des musiciens en mesure que 3/10^e de mm, « l'instrument le plus fin de la famille des cuivres ».

Comment fabrique-t-on une trompe ? Tout part d'une feuille de laiton qui va donner vie aux cinq parties de l'instrument : le pavillon, les 3 tubes et la branche d'embouchure. Elle est appliquée sur un mandrin (un moule) qui lui donnera la forme adéquate. Lors de l'opération du cintrage des tubes, ceux-ci ont été préalablement remplis avec de l'eau puis congelés. « L'eau durcit et prend la forme du tube. Ainsi, cela permet de ne pas plier ou d'abîmer le métal lorsqu'on cintre le tube », confie l'expert.

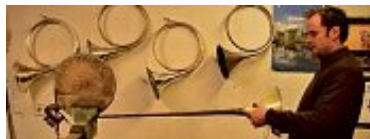
La qualité des trompes Cornélius vient aussi du fait que Frédéric reste à l'écoute des sonneurs.

Chaque musicien ayant sa propre technique, il leur propose donc 8 « pointures » de trompes, comme un tennismen choisir sa raquette en fonction de son poids, son équilibre. L'instrument est alors idéalement testé en pleine nature au calme. « Il s'agit d'adapter l'instrument à l'interprète et non pas le contraire », explique Frédéric.

Si vous aimez les trompes de chasse, alors, marquez bien, le 27 juin 2020 sur vos tablettes. Frédéric célébrera les 20 ans de l'entreprise dans la cour du château de La Verrerie à Oizon, à grand renfort de trompes !

(*) Depuis 2009, Frédéric travaille avec un apprenti, qui vient de l'ITEMM (Institut technologique européen des métiers de la musique).

Contact. 02.48.58.67.34.
www.trompe-cornelius.com ■



tant pour
par Frédéric Dumaillet

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ Ne pas confondre trompe et cor de chasse !



RENCONTRE

SOIRÉE BRAME AVEC L'ASSOCIATION DES JEUNES CHASSEURS

Pour la quatrième fois l'association des Jeunes chasseurs de Charente-Maritime organisait une soirée brame dans le sud du département. Les inscriptions au dîner et à l'écoute en forêt ont dépassé leurs espérances. Depuis quinze ans, ce petit groupe efficace porte en lui, avec efficacité, l'avenir de la chasse charentaise.



Qui sont-ils ?

On est jeune chasseur jusqu'à trente ans, et pendant ses cinq premières années de permis. En Charente-Maritime, le benjamin, Paul, a seize ans, et Bastien Blanchard, président de l'association en a vingt-six. Et puis, il y a Dorian, Pierre-Jean, Antoine et d'autres. En tout, dans le bureau, dix garçons et une jeune fille, Jessica, vingt ans, de l'énergie à revendre. Ne croyez pas que l'association soit une chasse gardée masculine, la présidence précédente était assurée par une jeune femme. C'est une passion qui ne connaît pas les querelles de genre.

Autour de ce noyau, cinquante à soixante adhérents entrent tous les ans, succédant aux sortants.

Sans se tromper, on peut dire que tous ont la chasse en héritage depuis plusieurs générations. À treize ans, Jessica a demandé à son père de l'ac-

compagner en battue au chevreuil avec la meute familiale de griffons bleus.

Que font-ils ?

A l'origine, et c'est toujours le cas aujourd'hui, les jeunes chasseurs souhaitent faire découvrir à leurs amis des modes de chasse qu'ils ne connaissaient pas. En Charente-Maritime, la variété des territoires le permet : loin de la chasse au petit gibier dans la plaine céréalière d'Aunis, il y a la chasse à la tonne dans les marais côtiers, celle de la palombe tout au sud du département... le déterrage, la vènerie...

Les jeunes chasseurs mettent en relation des personnes qui ne se seraient jamais rencontrées sans eux. Ce sont des facilitateurs. Exemple : une fois par saison, sont organisées une chasse en parc au faisán et une au sanglier. Pour un ami habitant en Dordogne, mais travaillant en Charente-Maritime, une ACCA a pu être trouvée pour une chasse en semaine. Les portes des ACCA ne sont pas toujours grandes ouvertes. Il faut expliquer que, partager un territoire, c'est aussi assurer la relève dans des associations souvent vieillissantes.

Comment sont-ils perçus ?

C'est un lieu commun de dire que les Jeunes chasseurs sont l'avenir de la chasse. Pour la Fédération ils sont des partenaires indispensables. Elle les aide à trouver des territoires où amener les jeunes permis, ils sont les relais et les porte-parole des politiques de gestion et de préservation des espèces. Plus sensibles, et formés aux nouveaux moyens de communication, ils perçoivent les changements du monde rural où ils pratiquent leur passion. Le temps n'est plus au repli sur soi, et cela, ils peuvent le faire comprendre autour d'eux.

Preuve de cette immersion réussie, cent quarante personnes étaient inscrites au dîner et à la soirée écoute du brame. Si tout était parfait, cela n'a pas été facile de convoquer et placer tout le monde, le plus discrètement possible. Comme Jessica l'a bien expliqué pendant le dîner, les cerfs n'aiment pas du tout être dérangés pendant la période des amours. ■

par Christine De Ponchalon

CONCOURS PHOTO

La fédération départementale des chasseurs de la Charente-Maritime organise du 1^{er} décembre 2019 au 15 mars 2020 un concours photo.

Les photos devront illustrer les thèmes suivants : animaux sauvages, paysages, scènes de chasse. Le bulletin de participation accompagné du ou des clichés (sous format numérique haute définition) est à adresser à la fédération par courrier :

FDC17 - BP64, St JULIEN DE L'ESCAP 17414 St JEAN d'ANGELY CEDEX par mail à secretariat@chasseurs17.com

Trois lots sont en jeu dont un bon d'achat d'une valeur de 300 €. Le bulletin de participation, ainsi que le règlement du concours, sont disponibles sur simple demande auprès de la fédération.

UNE SAISON CRITIQUE !

GESTION DE L'EAU

La gestion de la ressource en eau est collective et tient compte de nombreux paramètres. Il ne suffit pas de regarder le niveau du fossé qui passe au pied de sa tonne pour imaginer pouvoir pomper ! L'accès à la ressource est bien plus complexe que cela.

En tant « qu'usage », au titre des loisirs, la chasse figure dans les derniers pouvant accéder à l'eau destinée à remplir les mares de tonne. En effet, sont servis par ordre de priorité : l'eau potable, les milieux, l'agriculture (intérêt économique) et enfin les autres usages du marais (dont la chasse !).

Année de crise

2019 est une année de crise au même titre que 2011 ou 2017. Elle doit se gérer comme telle. La préfecture réunit dès lors l'ensemble des acteurs et des services concernés hebdomadairement afin d'appréhender au mieux la situation par bassin. Des mesures sont ainsi prises en conséquence. La gestion de l'eau est d'autant plus complexe que l'étiage s'étale sur l'automne, les épisodes de pluie sont rares et les besoins en eau potable-irrigation encore important.

La fin d'été apporte avec elle un peu d'espoir pour les chasseurs dans la mesure où l'irrigation est terminée, la saison touristique en recul et par voie de conséquence un volume d'eau potentiellement disponible plus important. Il faut donc patienter jusqu'à ce que le débit de la Charente permette à nouveau des prises d'eau qui réalimentent les marais de Rochefort Nord et Sud. À ce stade, la quantité de précipitation est déterminante tout comme pour le reste des marais non réalimentés.

Vandalisme

Deux mots sur le vandalisme qu'a connu fin août les pelles de Beaugeay au moment où les coefficients de marée étaient à leur apogée. En effet, cet acte est arrivé au pire des moments eu égard au fait que les niveaux du marais étaient en baisse et que la réalimentation était très limitée (taux de salinité, faible débit). D'importants volumes d'eau ont donc remonté l'ensemble du réseau hydraulique, impactant significativement la faune et la flore avec des taux de salinité atteignant les 15 à 20 g de sel par litre ! Cette catastrophe a également touché les éleveurs puisque les bovins ne pouvaient plus s'abreuver sans risque léthal... En période de crise de l'eau (douce), le salut ne réside pas dans l'eau salée, loin de là ! Certes, l'accès à

l'eau de mer ne pose aucune difficulté mais cela ne crée pas pour autant une zone de gagnage, de reproduction ou d'hivernage pour les anatidés. Les « marais gras » représentent un atout majeur pour l'accueil et le stationnement des oiseaux d'eau. Il est primordial de les préserver en l'état même si cela suppose que la chasse à la tonne ne peut s'y effectuer faute d'un niveau d'eau suffisant...

La chasse oui, bien sûr, mais pas à n'importe quel prix. La gestion de la ressource en eau est l'affaire de tous, y compris du monde la chasse qui devra certainement s'adapter pour faire face aux périodes de crise futures. Les assecs inutiles ou encore le défaut d'entretien des fossés privés sont des pistes qu'il va falloir développer de manière concrète. Espérons maintenant que Dame Nature sera généreuse côté pluie...



PRESSE WEB

Chasse à courre à Verberie: des vidéos vont être analysées

Des infractions à la législation de la chasse ont-elles été commises ce jeudi 26 décembre à Verberie par les veneurs de la Futaie des amis? Une question qui sera soumise à l'office national de la chasse.

Une fin de chasse illégale », assure un activiste du collectif AVA (Abolissons la Vénerie aujourd'hui). « Un non-événement », certifie pour sa part Alain Drach, maître d'équipage de la Futaie des Amis. Jeudi 26 décembre à Verberie (Oise), après quatre heures de traque, la meute et les veneurs déboulent en début d'après-midi aux abords d'un étang privé.

« Le cerf pourchassé traverse une première fois le plan d'eau. Des veneurs et des suiveurs passent les grillages sans vergogne. Le cerf en ressort par l'est et se couche dans des taillis », relatent les opposants à la chasse à courre. « Les chiens retrouvent le cerf et le poussent à se jeter à l'eau une nouvelle fois. »

Trois coups de feu retentissent avant que les chasseurs ne tractent finalement dans une barque la dépouille du cerf. De nombreux observateurs filment la scène tandis que le maire de Verberie, Michel Arnould, les gendarmes et les veneurs discutent de la légalité des actions en cours.

« J'ai été alerté par des habitants, raconte l'élus, qui a publié un arrêté contre la chasse à courre dans l'agglomération de Verberie. Je me suis rendu sur place, j'ai sollicité une intervention de la gendarmerie et j'ai contacté le propriétaire. La saison dernière, les chasseurs s'étaient déjà rendus sur cet étang sans l'autorisation du propriétaire. Au téléphone, celui-ci m'a confirmé qu'à nouveau, les chasseurs n'avaient pas fait de demande avant de pénétrer sur son terrain. »

Le maître d'équipage Alain Drach, sanctionné par la Société de vénerie après avoir abattu un cerf dans un jardin à Lacroix-Saint-Ouen en octobre 2017, réfute l'argument : « Je connais depuis longtemps le propriétaire de cette gravière. Nous y avons servi trois cerfs

(ndlr : tué) la saison dernière et sans doute une quarantaine en cinquante ans de chasse. Ça ne lui pose aucun problème. » Quatre jours après les faits, aucune plainte n'a été déposée, confirme la gendarmerie de Verberie.

Les vidéos enregistrées ce jour-là vont être confiées pour analyse aux gendarmes du poste à cheval et à l'Office national de la chasse (ONC), afin de déceler une éventuelle infraction. « Servir un cerf n'est pas un acte de chasse et aucun de mes chiens n'est rentré dans le bois », certifie Alain Drach. « En revanche, les jeunes gens du collectif AVA sont eux rentrés dans une enceinte, une zone interdite par arrêté préfectoral. »

Un militant d'AVA a déposé une plainte dès le lendemain pour acte de vandalisme : son véhicule a été immobilisé jeudi en forêt, les quatre pneus crevés. Et

d'estimer : « Le préfet doit faire respecter l'ordre républicain ainsi que la liberté d'expression. »

Recevez gratuitement l'essentiel de l'actualité du Courrier picard chaque matin, directement dans votre boîte mail



https://prmeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2019/12/30/node_59107/37364471/public/2019/12/30/B9722082615Z.1_20191230193415_000%2BGHGF742PF.1-0.jpg?itok=eXaRhh-VU1577730929

Les chasseurs ont tiré la dépouille de l'animal dans une barque. - (Capture d'écran vidéo AVA).



Oise : un chasseur blessé par un opposant à la chasse à courre ? Le collectif AVA dément

La Fédération des chasseurs de l'Oise dénonce l'agression d'un "opposant à la chasse à courre" en forêt de Chantilly. Les militants du collectif AVA réfutent.

Selon la Fédération des chasseurs de l'Oise ainsi que la Fédération nationale des chasseurs mardi 10 décembre , aux alentours de 15 h 30, un « opposant à la chasse à courre » aurait agressé quatre chasseurs et leurs chevaux dans la forêt de Chantilly , dans le sud du département de l'Oise.

Ce dernier aurait frappé la croupe des montures avec un bâton, provoquant ainsi la chute du maître d'équipage. « Bilan : pied cassé, poignet fracturé et contusions au visage » écrit la Fédération.

L'homme, blessé gravement, a été hospitalisé, expliquent les chasseurs.

« Un climat délétère »

Selon la Fédération nationale des chasseurs, l'agression résulte d'un « climat délétère » :

Depuis deux ans, le collectif AVA (Abolissons la vénerie aujourd'hui, Ndlr) et les militants animalistes opposés à la vénerie et à la chasse, instaurent un climat de détestation et de violence à travers des opérations de sabotage incensantes et des campagnes délétères sur les réseaux sociaux.

Les chasseurs dénoncent « les accusations récentes et infondées sur la dangerosité des chiens courants, les faux témoignages de militants et les appels à la désobéissance civile pour entraver cette activité légale, [qui] ont conduit à un regain de tension devenu insupportable et dangereuse. »

« Aucune sortie AVA n'avait lieu ce mardi »

Le collectif Abolissons la Vénerie Aujourd'hui AVA Chantilly s'est aussi fendu d'un communiqué de presse pour indiquer qu'aucune sortie AVA n'avait eu lieu ce jour-là, en forêt de Chantilly.

Les militants expliquent avoir été contactés par un habitant et racontent une toute autre version de l'histoire :

Cette personne, qui promenait son chien, ne se décrit pas comme un opposant à la vénerie, mais nous raconte avoir été agressée par des pratiquants de chasse à courre.

Pour le collectif, « la chasse à courre est une pratique accidentogène par essence, et cette tentative d'accuser les habitants qui la subissent n'est que la

suite logique d'une méthode bien à eux ». Avant d'invoquer « les accusations mensongères de la Société de Vénerie » qui seraient « légion ».



<https://static.actu.fr/uploads/2019/12/191210-agression-veneur-chantilly.jpg>

Un chasseur aurait été blessé gravement par un opposant à la chasse à cour mardi 10 décembre, selon la Fédération des chasseurs de l'Oise ainsi que la Fédération nationale. (©Fédération des chasseurs de l'Oise)



<https://static.actu.fr/uploads/2019/12/191210-agression-veneur-chantilly-854x641.jpg>

par <https://www.facebook.com/actuoise>



Les Ensablés - Chroniques du Lac : "La dernière harde" de Maurice Genevoix

En ce début novembre où la campagne automnale résonne des aboiements des chiens et des coups de fusil, la lecture de la Dernière Harde de Maurice Genevoix se savoure comme une gourmandise de saison.

Nul besoin d'être passionné de chasse ou féru de vénerie pour partager la vie mouvementée et captivante de la harde des Orfosses.

Par Elisabeth Guichard-Roche

D'emblée, Genevoix entraîne le lecteur dans l'intimité du troupeau et distille la peur qui s'empare des animaux à l'approche des voix humaines. « C'était des voix qui parlaient entre elles, continues comme le jacassement des pies, mais sourdes, voilées par la distance, et qui entraîaient pourtant jusqu'au tréfonds des moelles en faisant vibrer tout le corps. Elles approchaient. Les jeunes bêtes de la harde commençaient à s'agiter sur place, regardant le taillis à l'opposé de ces voix bourdonnantes, les jambes prêtes à bondir et le poil parcouru d'ondes nerveuses. ».

Par petites touches, Genevoix attire l'attention sur un jeune mâle de sept mois au poil ardent et aux lignes déjà musculeuses. C'est Rouge, le héros du roman qui voit sa mère s'effondrer alors qu'ils galopent pour échapper aux chasseurs. Après cette brutale entrée en matière (nous sommes à la page 20 du livre), le lecteur fait connaissance des membres de la harde. En premier lieu, la Bréhaigne, une vieille biche prudente et rusée qui guide la harde face au danger. Puis, le Vieux des Orfosses, un cerf âgé souvent solitaire dont les ruses et l'autorité s'imposent à tous. Viennent ensuite les personnages secondaires: la Biche-Longue, la Gorge-Blanche, l'Aile dans les rôles féminins; l'Oreille-Coupée, le Bigle, l'Epi-Noir, Tête-Rouée dans les rôles masculins. Comme autrefois dans les campagnes, chaque surnom trouve sa source dans une spécificité physique qui permet de se représenter l'animal. L'Epi-Noir a une ligne de poils rêches et sombres qui lui court le long de l'échine. Tête-Rouée est reconnaissable à ses andouillers trop serrés, rejetés en arrière comme des branches à demi brisées.

Le récit se centre alors sur l'existence du jeune orphelin, rythmée par les saisons. Il termine l'hiver aux côtés du Vieux, souvent tenaillés par la faim. Au printemps, il surprend la chute de la ramure de son compagnon. Il ressent à l'été les douleurs provoquées par la pousse de ses premiers bois. L'automne venu, il découvre le brame et les combats des mâles, marquant la saison des accouplements. Le parcours initiatique du Rouge est à peine achevé, que la période des chasses à courre revient. Les bêtes de la harde entendirent résonner le cor. C'était tout près, du côté de la grande allée qui sépare les Orfosses du Chêne Rond. Poursuivi par la meute, mordu, à bout de force et meuglant de douleur, le Rouge ne doit son salut qu'au claquement de fouet de la Futaie, le chef piqueux. Celui-ci refuse de donner l'hallali et de servir le jeune daguet,

donné au change par Le Vieux dix cors des Orfosses. Il obtient la mansuétude du Maître d'équipage qui accepte de l'emmener et de le garder vivant.

Délaissant provisoirement la harde, la seconde partie du roman s'attarde sur deux chasseurs aux personnalités diamétralement opposées. D'un côté, le sanguinaire Grenou est une espèce d'assassin qui collète et piège, qui passe ses nuits à l'affût, qui étrangle ou empoisonne, même plus un braconnier, un Tueur. De l'autre, La Futaie, calme et raisonné, est féru de chasse à courre. Durant la captivité du Rouge, une étrange relation s'instaure entre l'homme et l'animal. Chaque soir, la Futaie pénètre dans l'enclos, nourrit, parle et caresse le jeune daguet qu'il a déjà sauvé à deux reprises. La main de l'Homme commençait à bouger, à promener sur le pelage du Rouge, une caresse lentement appuyée. Son contact était frais et brûlant. Cette fois encore, mais avec une acuité plus vive, la bête éprouvait ce mélange d'attirance et de crainte hostile. Au fil des semaines, le projet de la Futaie prend corps. Chasseur expérimenté, il se doit d'attendre que le cerf soit prêt pour la rencontre décisive. Il songe, avec une obsession croissante à la chasse qui, un jour, l'opposera au Rouge lorsque celui-ci sera devenu un beau dix cors. Après huit mois de captivité, le Rouge devient nerveux, inquiet, tourmenté par le sang de l'automne. Un soir, profitant d'un moment de distraction du piqueux, il le charge, lui brise la jambe et s'enfuit vers la forêt rejoindre la harde : le besoin physique de vaincre, la vue des biches à quelques pas, la joie même d'être où il était, sur la pelouse des Orfosses Mouillées, parmi les bêtes de la harde natale...

Le répit est de courte durée. Déjà, la fanfare des cuivres trouble à nouveau la forêt et les chasses se succèdent. Fin Janvier, il ne reste que trois cerfs. Au printemps, alors que les cors se sont tus, Grenou le Tueur prend le relais, capturant les faons vivants, guettant chaque nuit pour abattre sauvagement les bêtes. Même la Brehaigne ne survit pas au massacre. La harde privée de ses grands mâles par les chiens courants des veneurs, se voyait à présent massacrée par un ennemi plus redoutable encore.

Les saisons et les années passent... Les bois du Rouge prennent de l'ampleur. La harde continue de s'amenuiser au fil des chasses. Le Tueur, grièvement blessé lors d'un corps à corps sanguinaire avec un vieux sanglier, se terre maintenant dans sa mesure. Inlassablement, La Futaie et son chien examinent et flairent les traces du Rouge. Voilà sept ans que dure cette joute, que l'Homme et le limier resserrent les cercles de leur quête. Maintenant, de plus en plus, le Rouge se laisse approcher.

Un soir d'automne, alors que le Rouge brame pour la première fois de la saison, la Futaie rejoint Grenou dans sa sordide cabane. Ensemble, ils peaufinent la stratégie de la chasse tant espérée. Le combat entre la courre et le dix cors, ou plutôt entre la Futaie et le Rouge est à la mesure de l'attente: deux jours au cours desquels la puissance du dix cors distance la meute et ses feintes surprennent le piqueux. La fascination complice entre l'homme et l'animal s'exacerbe jusqu'au face à face final. Calmé et consentant, le Rouge finit en poussant sa poitrine contre la dague du piqueux.

Inspiré comme Raboliot par la Sologne chère à Genevoix, la Dernière Harde publiée en 1938- mérite de sortir de l'ombre du Goncourt 1925.

La quête patiente ou brutale entre l'homme et l'animal revêt une dimension

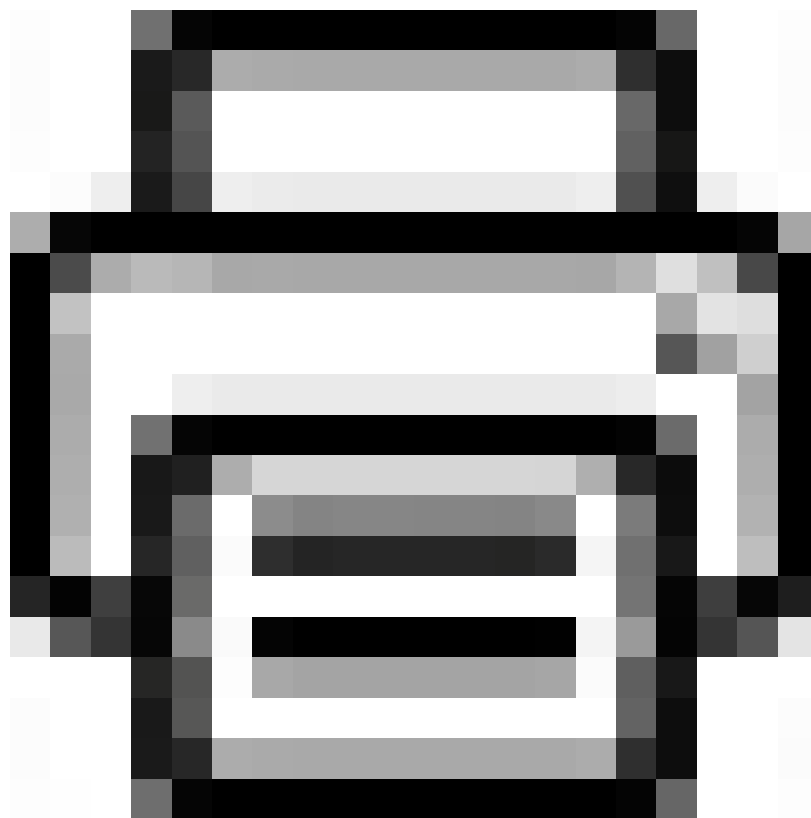
épique, souvent fascinante. Genevoix excelle à traduire la recherche du défi ou les instincts sanguinaire qui cristallisent la passion de la chasse.

Les descriptions de la forêt se succèdent, au fil des saisons, déclinant tableaux et odeurs, comme autant d'incitations à enfile ses bottes pour parcourir les sous-bois. La matinée était douce et dorée, à peine duvetée par une de ces brûlées d'automne qui se fondent avec la lumière aux étés de la Saint-Martin.

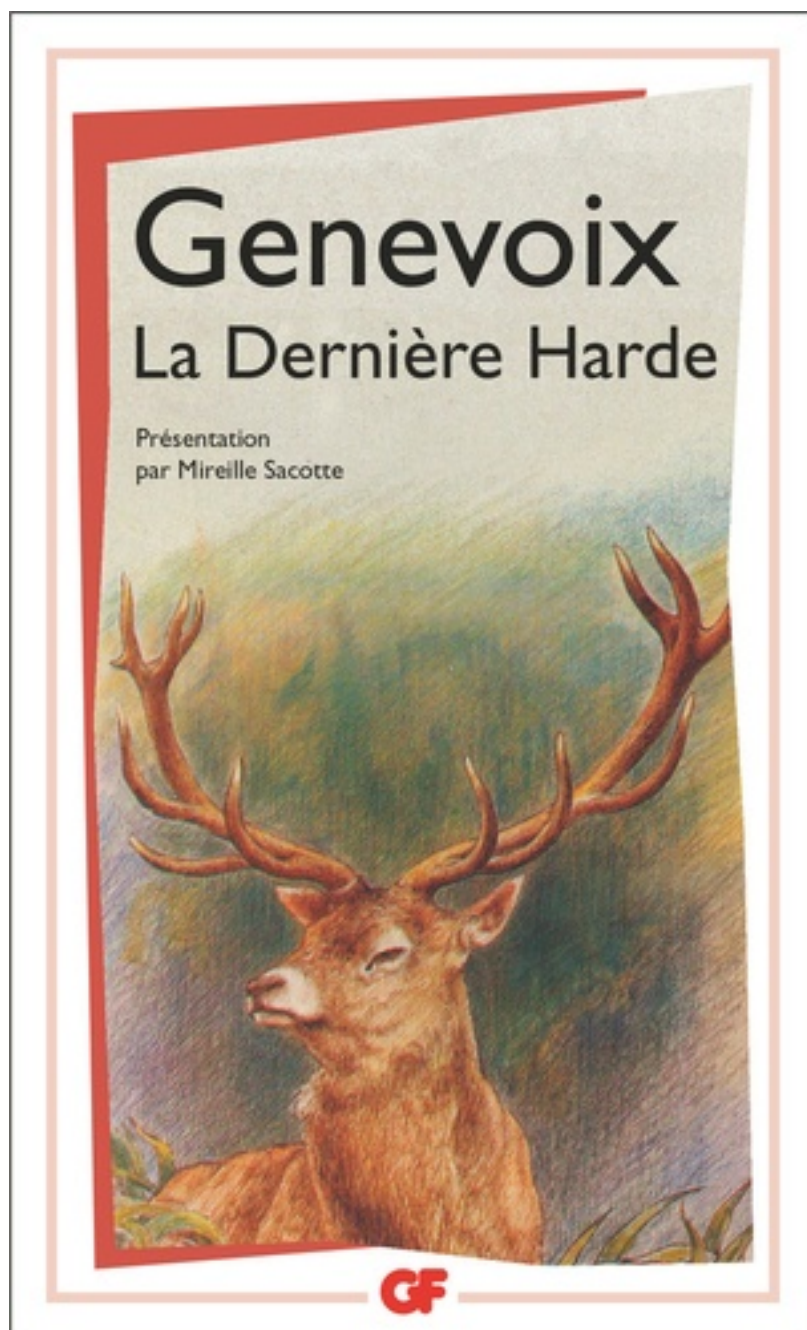
Le talent de Genevoix pour se glisser dans la peau du cerf et faire corps avec lui, permet de ressentir voire de vivre les élans, frissons et surprises du Rouge. Être libre, c'est encore tressaillir, par les matins froids de l'automne au son du cor et à la voix des chiens. Dès le retour du Rouge à la harde, ce tourment avait recommencé.

Enfin, les images de la harde en proie à la peur et les descriptions de l'agonie des bêtes rappellent avec force les écrits de guerre de l'auteur. L'impression est saisissante au moment où le Rouge comprend que sa mère vient de succomber aux balles des chasseurs. Et tout à coup, alors qu'ils franchissaient ensemble un fossé près de la lisière, il avait senti un vide glacial, extraordinairement profond, qui le suivait dans son élan. Elle est poignante à la lecture des dernières lignes du roman. Le brame s'est tu, le vent ne soulève plus les feuilles. Les biches attendent en frissonnant, toutes seules dans la forêt morte. La lune brille juste au-dessus d'elles.

Nul besoin de présenter Genevoix: les Ensablés lui ont consacré trois articles au fil des années et attendent patiemment sa « panthéonisation » annoncée l'an dernier lors de l'itinérance mémorielle du Président de la République.



<https://www.actualitte.com/styles/gfx/imprimer.png>



<https://www.actualitte.com/images/actualites/images/septembre/harde-genevoix.jpg>



Liniers : le sanglier poursuivi par des chasseurs jusque devant l'école maternelle

Titre Illustration Principale Le conseil municipal de Liniers a décidé de porter plainte ce vendredi 20 décembre 2019 contre les organisateurs d'une chasse à courre au sanglier.

Mardi 17 décembre, le sanglier a été traqué jusque devant l'école maternelle.

Chapô

La chasse à courre ou vénerie, mode de chasse ancestral se déroulant généralement en forêt consiste à poursuivre un animal avec une meute de chiens jusqu'à son épuisement et sa prise. Grâce à leur odorat, ce sont les chiens qui poursuivent.

Le rôle des cavaliers consiste à les contrôler et les suivre. Tradition culturelle pour les uns, cette pratique est de plus en plus vilipendée par des associations et des particuliers.

Plainte déposée

Le maire de Liniers, Dominique Brocas, les enseignants et les jeunes enfants de l'école maternelle de Liniers se souviendront sans doute longtemps de la matinée du mardi 17 décembre 2019.

Ce jour-là, vers 11 h 50, un équipage (1) a continué à traquer un sanglier jusque dans le centre bourg de la commune.

Un attroupement d'une meute de 20 à 30 chiens excités, d'une dizaine de chevaux et leurs cavaliers, de voitures suiveuses tout terrain s'est formé devant la mairie et l'entrée du groupe scolaire à la vue des jeunes enfants pour certains paniqués. Ils ont été confinés dans l'école.

Attroupement et panique

L'intervention ferme, répétée et énergique du maire au maître d'équipage et ses colistiers a permis d'arrêter l'action de chasse qui s'est néanmoins poursuivie avec quelques chasseurs à pied jusque dans la cour d'un riverain et sous les yeux horrifiés d'une maman et ses deux petites filles.

Texte riche

La chasse à courre stoppe devant l'école maternelle pour retrouver le sanglier levé par les chiens: les enfants confinés dans l'école par précaution. Le maire de #Liniers près de #Chauvigny porte plainte pour mise en danger de la vie d'autrui (1/2) pic.twitter.com/kLLascjOti — faitsdivers86 (@NRCP_POITIERS) December 20, 2019

Média externe

Capturé, puis transféré en forêt, l'animal a été abattu par les chasseurs.

Pour le maire, Dominique Brocas, "La chasse aurait dû être stoppée dès la sortie de la forêt de Moulière. Ce n'était pas assez encadré. Pour moi, il y a manifestement non-maîtrise des opérations ce qui a entraîné la mise en danger des personnes et des biens".

Réuni en séance plénière, jeudi 19 décembre les élus de Liniers ont pris la décision de porter plainte auprès de la brigade de gendarmerie de Chauvigny.

Texte riche

Le président de la fédération de chasse de la #Vienne s'étonne de la plainte et juge la réaction disproportionnée.

Les opposant à la chasse @AvaPoitou dénoncent une chasse à courre qui n'a pas respecté les règles (2/2) pic.twitter.com/YK0DfiBlxe — faitsdivers86 (@NRCP_POITIERS) December 20, 2019

Média externe

Interdit en zone urbaine

De son côté la référente du collectif Abolissons la Vénerie Aujourd'hui (AVA Poitou) précise : "Ce type d'incident est hélas courant et répétitif partout en France, malgré la loi qui précise que la poursuite et la mise à mort de l'animal traqué sont interdits en zone urbaine."

Cor. : Claude Mazin

(1) Selon nos informations, cette chasse était organisée par la Rallye Bernel dont le chenil est situé au lieu-dit Les Trois Marchais, commune de Magné. Contacté par mail, le maître d'équipage, Patrick Thouvenin n'a pour le moment pas donné suite à notre demande.

Texte riche

Le président des chasseurs agacé

Marqué par les deux décès accidentels d'octobre dernier, le président de la fédération des chasseurs de la Vienne, Michel Cuau, ne comprend pas les réactions après la chasse à courre de Liniers.

"S'il y a bien une chasse qui n'est pas dangereuse c'est bien celle-là. Le sanglier n'a prévenu personne qu'il allait passer juste à côté de cette école! C'est un fait de chasse, un incident de chasse, mais personne n'a été blessé et nous n'avons pas connaissance de dégradations."

Le président et son directeur regrettent le climat anti chasse du moment alors que la population de sangliers ne fait que croître, les dégâts aussi, et ce jusque dans les jardins des villes. "Nous faisons ce que l'on peut pour réguler les sangliers en toute sécurité face à des contraintes et des pressions contradictoires."

La chasse à courre doit normalement être stoppée en zone urbaine. «On n'arrête pas comme ça des chiens qui suivent le gibier qui va où il veut», rappelle le président Cuau en relevant que Liniers est un petit bourg posé au milieu des champs en bordure de forêt. «Les chasseurs ont prévenu tout de suite la police de la situation, je ne vois pas qui a été mis en danger dans cette affaire, ça me laisse sceptique», réagit le président Cuau.

Texte riche

L'Inspection académique alertée par la directrice de l'école

Mardi en fin de matinée, les enseignants de l'école maternelle de Liniers ont eu la stupeur de voir débouler jusque devant l'établissement la meute des chiens et les chasseurs sur leur monture. Le rallye était en quête d'un sanglier acculé qui est parvenu à s'échapper en passant dans le jardin d'un particulier, contigu à l'école. Ce dernier a refusé aux chasseurs le passage chez lui. Un grillage sépare la cour du jardin. Le maire et ses adjoints sont sortis immédiatement, les élèves et les enseignants ont été confinés dans l'école. Un mot a été mis dans le cahier afin d'expliquer aux parents ce qui c'était passé. La directrice de l'école a fait une déclaration d'événement auprès des services académiques, qui le confirment. Il a été précisé aux élèves comme au personnel de l'école qu'il pouvait bénéficier d'une prise en charge s'ils souhaitaient parler de ce qui venait de se passer. La mauvaise appréciation de la situation par les chasseurs n'aura pas de suite du côté de l'Éducation nationale qui renvoie la balle au maire. « Il a d'ailleurs réagi tout de suite pour faire disperser l'attroupement, la mairie est attenante à l'école », souligne l'Inspection d'académie.

L'inspecteur de circonscription a pris contact avec le maire après avoir été avisé de ce qui s'était passé.

Texte riche



https://images.lanouvellerepublique.fr/image/upload/t_1020w/5dfce7e42f24773c608b4586.jpg



https://images.lanouvellerepublique.fr/image/upload/t_1020w/f_auto/5dfce7e42f24773c608b4586.jpg

par Powered By Novactive



Un label «gibier d'Ile-de-France» à l'étude pour améliorer l'image de la chasse

La terrine de sanglier, le rôti de cerf ou le filet de chevreuil qui ornera la table de votre repas de fête a-t-il été chassé près de chez vous ? L'an prochain, un label devrait permettre de le certifier. D'ici là, à moins d'avoir un proche amateur de vénerie, c'est peu probable : « 70 à 80% des 15 000 tonnes de gibier consommé chaque année en France sont importés », estime la Fédération nationale des chasseurs (FNC). LIRE AUSSI > Les sangliers causent des millions d'euros de dégâtsSi elle a développé en 2008 la marque « Gibier de chasse chasseurs de France » pour améliorer l'image de la chasse auprès du grand public, la FNC n'a pas pu organiser « la filière de traitement et de valorisation du gibier de chasse au niveau national, ce qui est lourd de conséquence en termes d'image et économique, en particulier en Ile-de-France où il n'existe pas de service de collecte, de traitement et de valorisation en circuit court de la viande de gibier sauvage », déplore la Fédération régionale qui a décidé de profiter de l'explosion de la chasse au sanglier en pleine prolifération.«Difficile de trouver des chambres froides suffisamment centrales»Depuis trois ans, elle bâche sur une filière structurée de valorisation de la venaison en Ile-de-France, « de la carcasse à l'assiette », soutenue par le conseil régional. Après une phase d'étude de faisabilité et d'enquête auprès de 784 territoires de chasse en Ile-de-France, le projet « avance mais pas à la vitesse qu'on veut, notamment parce qu'il est difficile de trouver des chambres froides suffisamment centrales », souffle Jean-Luc Barrailler, de la Fédération des chasseurs d'Ile-de-France. Initialement prévue en décembre dernier, la mise en œuvre opérationnelle de ce nouveau label devrait être effective en 2020.Les résultats de l'étude préliminaire montrent que « le gibier sauvage fait actuellement surtout l'objet de partage : 90% des 784 territoires consultés ne souhaitent pas commercialiser la venaison ». Avec une filière de gibier sauvage inexistante en Ile-de-France, « des opérateurs extérieurs à la région sont déjà positionnés, dégagent de fortes marges, mais offrent aux chasseurs producteurs des prix très peu rémunérateurs », relève l'Association interdépartementale des chasseurs de grand gibier.Offrir aux consommateurs franciliens «des produits de qualité»Autre constat, la consommation de gibier est principalement concentrée en fin d'année, la viande de venaison étant considérée comme « une viande festive et haut de gamme, mais une viande difficile à préparer, forte en goût et mauvaise pour la santé ».L'idée est donc d'offrir aux « consommateurs franciliens des produits de qualité, prêts à cuire (frais et/ou congelés), ou transformés (terrines, salaisons...) », détaille la Ficip, qui souhaite mettre l'accent sur les « grandes qualités nutritionnelles de la viande de gibier sauvage, commercialisées dans des conditions d'hygiène et de traçabilité optimales ».



Battue aux sangliers en forêt de Saint-Germain-en-Layes (Yvelines).

Battue aux sangliers en forêt de Saint-Germain-en-Layes (Yvelines).

ONF

par Aurélie Foulon



Femme tuée par des chiens : pourquoi identifier l'ADN prend autant de temps?

Les analyses ADN qui doivent permettre d'identifier l'animal à l'origine de la mort d'Elisa Pilarski, 29 ans et enceinte, ne seront pas connues avant plusieurs mois.

Il faudra attendre "le mois de février" pour répondre aux questions des proches d'Elisa Pilarski. Le 16 novembre dernier, cette femme enceinte de 29 ans avait été tuée par des chiens dans la forêt de Retz dans l'Aisne, alors qu'elle promenait le sien dans un secteur où était organisée une chasse à courre.

Des prélèvements ADN doivent être réalisés sur 67 chiens, dont 62 issus d'un équipage de chasse à courre des environs qui étaient présents dans les bois ce jour-là, et cinq qui appartiennent à la victime et à son mari. Mercredi, une information judiciaire a été ouverte contre X pour "homicide involontaire par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de prudence (...) résultant de l'agression commise par des chiens".

Alors que le drame a eu lieu il y a un mois, il faudrait attendre le mois de février pour que les résultats des analyses soient connus, a expliqué au journal *L'Union* la mère d'Elisa Pilarski. L'autopsie a conclu à un décès causé par "une hémorragie provoquée par des morsures de plusieurs chiens", rapporte le quotidien local.

Des profils génétiques à comparer

Pourquoi autant de temps est nécessaire? Cela tient notamment à la particularité de ces analyses, explique

un expert de l'identification de l'ADN des animaux. "Pour cette affaire, il est nécessaire d'identifier génétiquement les individus en analysant des marqueurs génétiques (génotypage). Chaque individu à ses propres marqueurs génétiques qui constituent son identité génétique (empreinte génétique). Il faut ensuite confronter les empreintes génétiques obtenues avec l'ADN trouvé sur la victime", détaille ce spécialiste.

Le cas de la mort d'Elisa Pilarski est d'autant plus particulier que le nombre de chiens à analyser est très élevé. "Cela peut prendre plusieurs mois pour identifier un individu. Surtout quand les traces ADN sont dégradées. Il peut nous arriver de prendre 2 mois pour certaines identifications" fait savoir ce professionnel du secteur. Surtout, une fois, le profil génétique de l'individu identifié il faut le comparer avec l'ADN retrouvé sur le corps de la victime. "Il faut faire des prélèvements sur la meute et la confronter avec de l'ADN retrouvé sur le cadavre. Cela peut prendre du temps. Aller en profondeur, et faire ce travail de confrontation des échantillons, c'est cela qui prend du temps".

LIRE AUSSI >> Femme enceinte tuée par des chiens : l'affaire en cinq questions

Plusieurs solutions existent pour identifier l'ADN d'un animal. Des frottis buccaux permettent de recueillir "une bonne qualité d'ADN", mais les experts peuvent aussi se contenter de poils s'ils sont encore composés du "bulbe", c'est-à-dire la

base du poil, rattaché à la peau. Enfin, la prise de sang reste la manière la plus fiable et la plus efficace.

"Bien faire les choses"

Cette méthode d'identification est "très précise", et donc très discriminante. "Les identifications génétiques sont très précises, on parvient à faire de la recapture, c'est-à-dire retrouver un individu grâce à ses traces laissées à plusieurs endroits." Pour la justice, cela permettrait de retrouver éventuellement le ou les chiens responsables de la mort de la jeune femme. Une opération qui demande du temps dans une affaire aussi sensible, ce que ne manque pas de souligner notre spécialiste : "Il y a la nécessité de faire bien les choses, cela me semble logique, il y a une pression médiatique. C'est un travail de laboratoire qui est méticuleux et qui nécessite du temps".

La société de Vénérerie - qui regroupe les associations de chasse à courre françaises - affirme "qu'aucun des chiens de chasse" ne peut être impliqué, car aucun n'a été mordu. "On ne peut pas imaginer que Curtis, un chien de combat, ait laissé sa maîtresse se faire dévorer sans la défendre ! Or, des vétérinaires ont inspecté les 62 chiens de l'équipage - 21 participants à la chasse et 41 restés à la propriété - et aucun ne présentait de traces de morsure", a déclaré la semaine dernière Antoine Gallon, directeur de la communication de la société de Vénérerie.



Aisne: un cerf gracié deux fois de suite par des chasseurs

Traqué lors d'une chasse à courre, un cerf a trouvé refuge successivement dans deux propriétés.

O n peut dire que dans son malheur, ce cerf est un chanceux ! Ce samedi après-midi, lors d'une chasse à courre, un cervidé a été gracié par deux fois par ses assaillants.

Il était environ 14 heures quand un cerf poursuivi dans la forêt de Saint-Gobain par les chiens de l'équipage de chasse Rallye nomade de Folembry a trouvé refuge dans une habitation du village de Quincy-Basse. « Quand nous avons vu que l'animal était dans une propriété privée, nous avons repris nos chiens et avec l'accord du propriétaire, nous l'avons gracié et aidé à sortir du jardin », raconte Éric Turquin, président de l'équipage de chasse.

Alors qu'il retrouvait à peine la liberté, l'animal, apeuré par des passants croisés sur sa route, s'est de nouveau introduit dans la cour d'une habitation située à quelques mètres de son premier refuge. Affolé, le cervidé s'est réfugié au milieu d'un étang qui se trouvait dans le jardin, « u ne attitude naturelle pour lui, commente Éric Turquin. C'est une façon de se défendre, de se mettre à l'abri ».

Plus de chasse aux abords d'un village

Cette fois-ci encore, les chasseurs ont décidé de gracier l'animal. « C'est un principe que nous appliquons depuis quelques années, indique le président. Nous arrêtons toujours de chasser dès qu'un animal est aux abords d'un village. Et nous le gracions systématiquement dès lors qu'il se trouve dans une propriété. Ce n'est pas toujours facile de le faire fuir, mais nous y parvenons toujours. Depuis un incident qui est survenu à Prémontré il y a quelques années, nous ne souhaitons plus prendre le moindre risque. »

En 2008 en effet, un cerf avait été abattu à coup de dague dans le jardin d'un particulier. Une plainte avait alors été déposée contre Éric Turquin par la fondation 30 millions d'amis pour actes de cruauté envers un animal.

C'est donc non sans mal que ce samedi après-midi, les chasseurs ont extrait l'animal hors de l'eau afin de le gracier une seconde fois. « Et cette fois-ci, il est vraiment reparti du côté de la forêt. Nous avons arrêté sa traque, il pourra dormir tranquillement ce soir », note Éric Turquin.

Cet épisode n'est pas sans rappeler non plus celui qui s'est déroulé il y a quelques jours à Prémontré. Un cerf avait trouvé refuge dans la cour d'une habitation, occasionnant au couple occupant les lieux une belle frayeur. L'animal avait lui aussi été gracié le soir du réveillon, pour le plus grand plaisir de ses sauveurs.



https://remeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2020/01/04/node_120831/11508351/public/2020/01/04/B9722120962Z.1_20200104174817_000%2BG8GF7OO0C.1-0.jpg?itok=hMX-cYW8T1578223802



PANORAMA DE PRESSE

13/01/2020 11h06

ASSOCIATION DES VENEURS

SOMMAIRE

13-01-2020

(2 articles)

 dimanche 12 au samedi
18 janvier 2020

Les anti-chasse à courre font chou blanc (130 mots)

« Il n'y avait pas de chasse prévue. » Hervé Schwerer, porte-parole des veneurs en Bretagne, confirme ce que des militants ...

Page 4

 samedi 11 janvier 2020

Le ballet des anti et pro chasse à courre (684 mots)

1Ils sont contre... Des caméras GoPro sanglées sur le torse, les anti-vénérie font face aux défenseurs de la chasse à courr...

Page 5